

LAMURE-SUR-AZERGUES



Téléphone : 04 74 03 02 71  
Télécopie : 04 74 03 04 73  
e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

## Conseil municipal

Séance du 25 mai 2023

### Liste des délibérations

N° délibération	Objet	Vote
2023-27	Demande de subvention auprès de La Région pour la création et l'aménagement d'un chemin piétonnier et accès PMR au centre bourg	Accepté à l'unanimité
2023-28	Attribution de marchés publics et autorisation donnée à monsieur le Maire à signer ces marchés	Accepté à l'unanimité
2023-29	Demande de subvention auprès du Département « Appel à projets 2023 » pour la sécurisation piétonne de l'école primaire	Accepté à l'unanimité
2023-30	Demande de subvention auprès du Département « Appel à projets 2023 » pour l'aménagement intérieur de la maison de santé	Accepté à l'unanimité
2023-31	Contrat fauchage	Accepté à l'unanimité
2023-32	Versement de subventions aux associations et personnes ou organismes de droit privé	Accepté à l'unanimité

Liste publiée sur le site internet le 20/06/2023

Affichage le 20/06/2023

## LAMURE-SUR-AZERGUES



Téléphone : 04 74 03 02 71

Télécopie : 04 74 03 04 73

e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Extrait du Registre des  
Délibérations du Conseil Municipal

N° 2023-27

Séance ordinaire du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures,  
Le conseil municipal de la Commune de Lamure-sur-Azergues, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Marc DESPLACES, Maire.

<b>Date de convocation : 20 mai 2023</b>	
Nombre de conseillers en exercice : 15	
Nombre de conseillers présents : 11	
Nombre de procurations : 04	
Nombre de votants : 15	

**Présents :** Marc DESPLACES – Philippe MARTHINET – Patricia DUMORD – William CHERMETTE – Nicolas FACHEURE – Paul NICOLAS – Valérie MARTORANA – Laurent RIGAUDY – Angélique DESSAIGNE – Patrice RUBAUD – Bernard ROSSIER

**Absents et procurations :**

Isabelle VINCENT procuration à Patricia DUMORD  
Lucie BIESSE procuration à William CHERMETTE  
Valérie CAULE procuration à Valérie MARTORANA  
Ditier DAILLY procuration à Bernard ROSSIER

Secrétaire de séance : Bernard ROSSIER

**Objet de la Délibération : Demande de subvention auprès de La Région pour la création et l'aménagement d'un chemin piétonnier et accès PMR au centre bourg**

Monsieur le Maire présente le devis pour les travaux de création et d'aménagement d'un chemin piétonnier avec accès PMR dans le centre bourg afin de sécuriser les piétons pour accéder aux commerces d'une part et pouvoir se déplacer aisément d'autre part, en optimisant l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite à l'intérieur d'une zone 30.  
Le devis s'élève à 34 773,00 € HT.

Il demande également aux membres du conseil municipal de l'autoriser à solliciter La Région pour déposer une demande de subvention au titre de « Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité, ma commune ou mon EPCI », à hauteur de 50 %. Il propose le plan de financement suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX		AIDES - SUBVENTIONS	
Création chemin piétonnier et accès PMR :	34 776,00 € HT	Sollicitation de La Région 50 % :	17 388,00 €
		<b>Sollicitation de La Région</b>	
		Autofinancement communal 50 % :	17 388,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 776,00 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100,00 % : 34 776,00 € HT</b>

Il invite le conseil municipal à délibérer.

.../...

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID : 069-216901074-20230525-2023\_27-DE



Après délibération, le conseil municipal **À L'UNANIMITÉ, soit 15 VOIX POUR**

- **OPTE** pour le devis présenté par la société Mongoin-Lardet pour un montant HT de 34 776,00 €
- **SOLLICITE** La Région pour une aide financière à hauteur de 50 % de la dépense d'investissement
- **AUTORISE** monsieur le Maire à lancer ces travaux et à signer tous les documents afférents à la création d'un chemin piétonnier, après acceptation du plan de financement et en fonction de l'attribution des subventions
- **ACCEPTE** le plan de financement tel que présenté.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Maire, Marc DESFRANÇOIS**



## LAMURE-SUR-AZERGUES



Téléphone : 04 74 03 02 71

Télécopie : 04 74 03 04 73

e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Extrait du Registre des  
Délibérations du Conseil Municipal

N° 2023-28

Séance ordinaire du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures,  
Le conseil municipal de la Commune de Lamure-sur-Azergues, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Marc DESPLACES, Maire.

<b>Date de convocation : 20 mai 2023</b>	
Nombre de conseillers en exercice : 15	
Nombre de conseillers présents : 11	
Nombre de procurations : 04	
Nombre de votants : 15	

**Présents :** Marc DESPLACES – Philippe MARTHINET – Patricia DUMORD - William CHERMETTE – Nicolas FACHEURE – Paul NICOLAS – Valérie MARTORANA – Laurent RIGOUDY – Angélique DESSAIGNE - Patrice RUBAUD – Bernard ROSSIER

**Absents et procurations :**

Isabelle VINCENT procuration à Patricia DUMORD  
Lucie BIESSE procuration à William CHERMETTE  
Valérie CAULE procuration à Valérie MARTORANA  
Didier DAILLY procuration à Bernard ROSSIER

**Secrétaire de séance :** Bernard ROSSIER

**Objet de la Délibération : Attribution de marchés publics et autorisation donnée à monsieur le Maire de signer ces marchés**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant la consultation des entreprises décomposée en 3 lots lancée pour les travaux de création d'un lotissement communal,

Considérant les plis remis et les offres reçues,

Considérant l'analyse des offres et le classement qui en découle,

**Le Conseil municipal décide À L'UNANIMITÉ soit 15 VOIX POUR dont 4 procurations**

**1- Concernant les lots n° 1 et n° 2**

- De déclarer les offres remises pour ces lots inacceptables selon les dispositions de l'article L. 2152-3 du Code de la commande publique dans la mesure où les prix proposés excèdent les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la consultation ;
- De déclarer ces lots sans suite pour cause d'infructuosité ;

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le



ID : 069-216901074-20230525-2023\_28-DE

- De relancer une nouvelle procédure pour ces lots ;
- 2- Concernant le lot n° 3**
- D'attribuer le marché comme suit :
    - o Le lot n° 3 « Espaces verts » à l'entreprise THIVENT SAS sise 630 route de la Clayette – 71800 La Chapelle-sous-Dun pour un montant de 5 841,20 € HT ;
  - D'autoriser M. Le Maire à signer ce marché ;
- 3- De mandater M. Le Maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.**

Pour extrait conforme certifié exécutoire,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, **Marc DESPLACES**



## LAMURE-SUR-AZERGUES



Téléphone : 04 74 03 02 71  
 Télécopie : 04 74 03 04 73  
 e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)



République Française  
 Liberté Egalité Fraternité

Extrait du Registre des  
 Délibérations du Conseil Municipal

N° 2023-29

Séance ordinaire du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures,  
 Le conseil municipal de la Commune de Lamure-sur-Azergues, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
 sous la présidence de Monsieur Marc DESPLACES, Maire.

<b>Date de convocation : 20 mai 2023</b>	
Nombre de conseillers en exercice : 15	
Nombre de conseillers présents : 11	
Nombre de procurations : 04	
Nombre de votants : 15	

**Présents** : Marc DESPLACES – Philippe MARTHINET – Patricia DUMORD – William CHERMETTE – Nicolas FACHEURE – Paul NICOLAS – Valérie MARTORANA – Laurent RIGAUDY – Angélique DESSAIGNE – Patrice RUBAUD – Bernard ROSSIER

**Absents et procurations :**

Isabelle VINCENT procuration à Patricia DUMORD  
 Lucie BIESSE procuration à William CHERMETTE  
 Valérie CAULE procuration à Valérie MARTORANA  
 Didier DAILLY procuration à Bernard ROSSIER

**Secrétaire de séance** : Bernard ROSSIER

**Objet de la Délibération : Demande de subvention auprès du Département « Appel à projets 2023 » pour la sécurisation piétonne de l'école primaire**

- Monsieur le Maire présente le devis pour les travaux de création et d'aménagement d'un chemin piétonnier avec accès PMR pour sécuriser les abords de l'école.  
 Le devis de l'entreprise Mongoin-Lardet s'élève à 18 335,40 € HT.

Il demande également aux membres du conseil municipal de l'autoriser à solliciter Le Département pour déposer une demande de subvention au titre du partenariat territorial « Appel à projets 2023 », à hauteur de 50 %. Il propose le plan de financement suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX		AIDES - SUBVENTIONS	
Sécurisation piétonne de l'école :	18 335,40 € HT	Sollicitation du Département 50 % :	9 168,00 €
		Autofinancement communal 50 % :	9 167,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 335,40 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100,00 % : 18 335,40 € HT</b>

Il invite le conseil municipal à délibérer.

.../...

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le



ID : 069-216901074-20230525-2023\_29-DE

Après délibération, le conseil municipal **À L'UNANIMITÉ, soit 15 VOIX POUR**

- **OPTE** pour le devis présenté par la société Mongoin-Lardet pour un montant HT de 18 335,40 €
- **SOLLICITE** Le Département « Appel à projets 2023 » pour une aide financière à hauteur de 50 % de la dépense d'investissement
- **AUTORISE** monsieur le Maire à lancer ces travaux et à signer tous les documents afférents à la création d'un chemin piétonnier, après acceptation du plan de financement et en fonction de l'attribution des subventions
- **ACCEPTÉ** le plan de financement tel que présenté.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Marc DESPLACES



## LAMURE-SUR-AZERGUES



Téléphone : 04 74 03 02 71

Télécopie : 04 74 03 04 73

e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Extrait du Registre des  
Délibérations du Conseil Municipal

N° 2023-30

Séance ordinaire du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures,

Le conseil municipal de la Commune de Lamure-sur-Azergues, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DESPLACES, Maire.

<b>Date de convocation : 20 mai 2023</b>	
Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de procurations :	04
Nombre de votants :	15

**Présents :** Marc DESPLACES – Philippe MARTHINET – Patricia DUMORD – William CHERMETTE – Nicolas FACHEURE – Paul NICOLAS – Valérie MARTORANA – Laurent RIGOUDY – Angélique DESSAIGNE – Patrice RUBAUD – Bernard ROSSIER

**Absents et procurations :**

Isabelle VINCENT procuration à Patricia DUMORD  
Lucie BIESSE procuration à William CHERMETTE  
Valérie CAULE procuration à Valérie MARTORANA  
Didier DAILLY procuration à Bernard ROSSIER

Secrétaire de séance : Bernard ROSSIER

**Objet de la Délibération : Demande de subvention auprès du Département « Appel à projets 2023 » pour l'aménagement intérieur de la maison de santé**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'ouverture d'une maison de santé au sein de la commune.

Le montant se décompose ainsi :

Aménagement intérieur des locaux : ..... 317 320,00 € HT

Aménagement extérieur des locaux : ..... 76 000,00 € HT

Frais études, architecte, BET, etc : ..... 46 832,00 € HT

**Soit un total de : ..... 440 152,00 € HT**Il précise par ailleurs, que le montant total du projet représente **740 152,00 €**.

Il demande également aux membres du conseil municipal de l'autoriser à solliciter Le Département pour déposer une demande de subvention au titre du partenariat territorial « Appel à Projets 2023 à hauteur de 25 %. Il propose le plan de financement suivant :

- 25 % sur le montant de 317 320,00 € HT soit un montant de 79 330 € pour le Département.

Une demande d'aide auprès de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR) a été déposée au taux de 48.00 % sur le montant total, soit 440 152,00 € HT, hors frais d'acquisition.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de La Région de 250 000 € représentant 30.80 % du montant total HT comprenant le coût de l'acquisition du bien à savoir 740 152,00 €.

Il invite le conseil municipal à délibérer.



Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

Reçu  
Préfecture

ID : 069-216901074-20230525-2023\_30-DE

... / ...

Après délibération, le conseil municipal **À L'UNANIMITÉ, soit 15 VOIX POUR**

- **SOLLICITE** Le Département « Appel à projets 2023 » pour une aide financière à hauteur de 25 % de la dépense d'investissement dans l'aménagement intérieur du projet de maison de santé, soit 79 330 €
- **AUTORISE** monsieur le Maire à lancer ces travaux et à signer tous les documents afférents à la création d'un chemin piétonnier, après acceptation du plan de financement et en fonction de l'attribution des subventions
- **ACCEPTÉ** le plan de financement tel que présenté.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Marc DESPLACES





Téléphone : 04 74 03 02 71

Télécopie : 04 74 03 04 73

e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)République Française  
Liberté Egalité FraternitéExtrait du Registre des  
Délibérations du Conseil Municipal

N° 2023-31

Séance ordinaire du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures,  
Le conseil municipal de la Commune de Lamure-sur-Azergues, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Marc DESPLACES, Maire.

<b>Date de convocation : 20 mai 2023</b>	
Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de procurations :	04
Nombre de votants :	15

**Présents :** Marc DESPLACES – Philippe MARTHINET – Patricia DUMORD – William CHERMETTE – Nicolas FACHEURE – Paul NICOLAS – Valérie MARTORANA – Laurent RIGOUDY – Angélique DESSAIGNE – Patrice RUBAUD – Bernard ROSSIER

**Absents et procurations :**

Isabelle VINCENT procuration à Patricia DUMORD  
Lucie BIESSE procuration à William CHERMETTE  
Valérie CAULE procuration à Valérie MARTORANA  
Didier DAILLY procuration à Bernard ROSSIER

**Secrétaire de séance :** Bernard ROSSIER

**Objet de la Délibération : Contrat fauchage**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'un contrat valant acte d'engagement avait été signé pour une durée de 1 an avec la société Giraud TDT conformément à la délibération n° 2022-24 en date du 21 avril 2022.  
La validité du contrat est du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023.

Il est donc proposé de reconduire à l'établissement d'un nouveau contrat pur une durée de deux ans avec la société Giraud TDT. Le prix horaire est fixé à 53,30 € HT.

Il invite le conseil municipal à délibérer.

Après délibération, le conseil municipal **À L'UNANIMITÉ, soit 15 VOIX POUR**

- **ACCEPTE** d'établir un nouveau contrat de deux ans avec la société Giraud TDT pour un tarif de 53,30 € HT l'heure.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Maire, Marc DESPLACES**



## LAMURE-SUR-AZERGUES



Téléphone : 04 74 03 02 71

Télécopie : 04 74 03 04 73

e-mail : [mairie@lamuresurazergues.com](mailto:mairie@lamuresurazergues.com)

République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Extrait du Registre des  
Délibérations du Conseil Municipal

N° 2023-32

Séance ordinaire du 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à vingt heures,  
Le conseil municipal de la Commune de Lamure-sur-Azergues, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DESPLACES, Maire.

<b>Date de convocation : 20 mai 2023</b>	
Nombre de conseillers en exercice : 15	
Nombre de conseillers présents : 11	
Nombre de procurations : 04	
Nombre de votants : 15	

**Présents :** Marc DESPLACES – Philippe MARTHINET – Patricia DUMORD – William CHERMETTE – Nicolas FACHEURE – Paul NICOLAS – Valérie MARTORANA – Laurent RIGOUDY – Angélique DESSAIGNE – Patrice RUBAUD – Bernard ROSSIER

**Absents et procurations :**

Isabelle VINCENT procuration à Patricia DUMORD  
Lucie BIESSE procuration à William CHERMETTE  
Valérie CAULE procuration à Valérie MARTORANA  
Didier DAILLY procuration à Bernard ROSSIER

Secrétaire de séance : Bernard ROSSIER

**Objet de la Délibération : Versement de subventions aux associations et personnes ou organismes de droit privé**

Monsieur le Maire propose d'établir un prévisionnel pour les différentes associations et personnes ou organismes de droit privé les subventions suivantes :

ADAPEI	200.00 €
AGIVR	150.00 €
ADHA	1 200.00 €
DOUCEUR DE L'HÊTRE	100.00 €
DOUCEUR DE VIVRE	200.00 €
ECHO ST NIZIER D'AZERGUES	300.00 €
LE RENOUVEAU LAMURIEN	500.00 €
MFR DES 4 VALLÉES	150.00 €
Lycée agricole de Ressins	50.00 €
CFA Ambérieux	50.00 €
Solidarité Femmes Beaujolais	100.00 €
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ECOLE	250.00 €
Anciens Combattants	250.00 €
Fil d'Azergues	550.00 €
Comité de jumelage	1 500.00 €
Association des JSP	800.00 €
Vivre en Haut Beaujolais (convention COR)	9 136.60 €
HVA Culture (convention COR)	2 885.90 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 372.50 €</b>

Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023

Publié le

ID : 069-216901074-20230525-2023\_32-DE



Le conseil municipal par **À L'UNANIMITÉ**

- ↳ **VALIDE** le tableau prévisionnel de subventions pour l'année 2023,
- ↳ **PRÉCISE** qu'il s'agit bien d'un prévisionnel et que les subventions ne seront versées que sur demande ou justificatif,
- ↳ **DIT** que les crédits seront prévus au BP 2023 – imputation 65748.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, **Marc DESPLACES**

